

Bilan de la carte scolaire 2017

1^{er} degré

Sous réserve de la publication de l'arrêté de carte scolaire qui devrait paraître pendant les vacances scolaires de février

Procédure :

étape 0 : 16 janvier, connaissance de la dotation départementale du 1^{er} degré : dotation positive de 2 postes (c'est la moitié des 4 postes de la dotation académique)

étape 1 : 19 janvier, envoi du champ d'étude des mesures proposées aux représentants des personnels siégeant en CTSD et CDEN

étape 2 : le SNUipp prend contact avec les écoles concernées par le champ d'étude pour actualiser les données fournies par l'administration. On découvre ainsi des écoles avec de forts effectifs, qui n'ont pas été retenues par l'IA et qui mériteraient une ouverture. A l'inverse, certaines des fermetures proposées sont basées sur des prévisions chiffrées erronées, d'autres entraîneraient des situations compliquées.

étape 3 : CTSD le 31 janvier, en présence d'IEN et des représentants d'organisations syndicales. L'IA « entend » nos remarques, interrogations, inquiétudes...

étape 4 : CDEN le 7 février, en présence de représentants des organisations syndicales, d'élus de municipalités et du département, de représentants de parents d'élèves (FCPE et PEEP)

Notre analyse du champ d'étude et suite aux remarques faites en séances

La dotation de 2 postes est insuffisante au regard des besoins dans le département. Elle ne permet pas de mettre en œuvre les priorités nationales affichées : PDMQDC dans tous les REP et REP+, dotation des RASED à la hauteur des besoins, scolarisation des moins de 3 ans, augmentation des départs en formation continue.

Le champ d'étude s'en fait sentir puisque :

- seuls 4,5 postes sont consacrés aux PDMQDC (dont seulement 1 en REP) et des écoles en REP continuent de ne pas être dotées,
- seuls 5 postes seront créés en RASED alors que les disparités par circonscriptions sont énormes (de 2 à 7 maîtres E selon les circonscriptions) et toutes les circonscriptions ne sont pas dotées en G,
- 0 poste créé pour améliorer la scolarisation des moins de 3 ans,
- 0 poste créé pour abonder la brigade FC,
- 11 écoles vont fermer définitivement leurs portes dans le département à la rentrée 2017. Toutes se situent en zone rurale.
- 14 directeurs vont voir leur quotité de décharge de direction baisser suite à une fermeture de classe,
- 7 écoles avec une ULIS ont une fermeture de classe ce qui augmente les effectifs par classe et par là même contraint et limite fortement les possibilités d'inclusion. La FSU a insisté sur la nécessité d'appliquer pour les écoles avec ULIS un seuil de fermeture différent des écoles sans ULIS, tout en prenant en considération le nombre de classes dans l'école.
- la FSU continue de contester les documents fournis : les élus ne disposent que du champ d'étude, suivant des seuils certes définis, mais présentant les seules écoles filtrées par l'IA : nous n'avons pas de connaissance exhaustive des prévisions d'effectifs de toutes les écoles du département.

Solde

Si le champ d'étude est réalisé intégralement (ce qui devrait être le cas pour au moins 95 % des situations) :

ouvertures maternelles : + 6 (6 écoles sur la sellette)

ouvertures élémentaires : + 15 (8 écoles sur la sellette)

création de postes divers (ULIS, RASED, CPC, maitres supp langues) : + 14

création de postes PDMQDC et UPE2A : + 4,5

création de postes BAAZ : + 13 (attention, ceux-ci serviront de variables d'ajustement si les besoins d'ouverture sont plus importants que prévus en juin ou septembre)

réajustement décharge de direction : + 1,5

création d'1/2 poste EMF : + 0,5

total = + 54,5

fermetures maternelle : - 24

fermetures élémentaires : - 36

réajustement décharge de direction = - 1,33

total = - 61,33

solde = -6,83 au lieu de +2 à atteindre

Cela signifie que, si l'IA applique l'intégralité des mesures, il lui reste 8,83 postes pour proposer des ouvertures en juin ou envisager moins de fermetures.

Des avancées :

L'école Louise Michel d'Homécourt qui devait fermer à la rentrée 2017 continuera d'ouvrir ses portes, mais avec une classe en moins. Lors du CTSD et du CDEN, la FSU a dénoncé la procédure de non concertation des enseignants et des familles. Certains syndicats tentent de refaire l'histoire et de s'attribuer ici la victoire de la non fermeture. Le Se UNSA s'enorgueillit ainsi d'avoir été « les premiers à prévenir l'école concernée ». Et alors ? N'aurait-il pas été préférable d'accompagner les équipes et d'intervenir en CTSD et CDEN ? Nous ne rentrerons pas dans une stérile guéguerre syndicale, mais nous tiendrons pour preuve, à disposition de celles et ceux que ça intéresse, les PV des séances...

Les effectifs des écoles en REP+ sont harmonisés dans le sens le plus favorable, ce qui est une bonne chose.

13 postes devraient être créés pour la BAAZ, ce qui permettrait de soulager les problèmes de remplacement récurrents depuis la rentrée 2016, à tel point qu'il a fallu recourir à des contractuels dans le 1^{er} degré !

2 postes G devraient être réintroduits, ce qui montre les besoins en terme de rééducation. La FSU s'est inquiétée du risque que ces postes restent vacants (l'administration ne met pas de 'faisant fonction' sur ces postes), et du coup soient gelés tous les ans pour servir de variables d'ajustement aux opérations de carte scolaire.

Poste UPE2A créé, mais besoin d'interroger les implantations actuelles qui ne permettent pas, à Nancy notamment, de scolariser des élèves d'autres communes. Les postes ne devraient-ils pas être itinérants ?

SNUipp - FSU

Les mesures actées lors du CDEN (rappel : l'arrêté définitif ne sera publié qu'ultérieurement, durant les vacances scolaires)

1. Ouvertures maternelles :

n°	commune	école	effectif total	nb classe	moyenne avant ouverture	moyenne après ouverture	particularité	coût en poste	remarque
1	VANDOEUVRE	Jean Macé	100	3	33,3	25	QPV	1	déch direction +0,25
2	TOUL	St Evre	91	3	30,3	22,8		1	déch direction +0,25
3	MAXEVILLE	Jules Romains	119	4	29,8	23,8	REP +	1	
4	HUSSIGNY GODBRANGE	Primaire Prévert	171	6	28,5	24,4		1	
5	LAXOU	Schweitzer	139	5	27,8	23,2	REP+	1	
6	VANDOEUVRE	Paul Bert	165	6	27,5	23,6	REP	1	déch direction +0,25

2. Ouvertures élémentaires :

n°	commune	école	effectif total	nb classe	moyenne avant ouverture	moyenne après ouverture	particularité	coût en poste	remarque
1	VILLERS	Château	272	9	30,2	27,2	QPV	1	déch direction +0,25
2	SEICHAMPS	Georges de la Tour	297	10	29,7	27		1	
3	VELAINE EN HAYE	Géo Condé	145	5	29	24,2		1	
4	NORROY LE SEC	RPID	84	3	29	21		1	déch direction +0,25
5	TOMBLAINE	Ferry	142	5	28,4	23,7	QPV	1	
6	VILLERS LES NANCY	Camus	171	6	28,5	24,4		1	
7	POMPEY	Jeuyeté	112	4	28	22,4		1	
8	SAINT MAX	Victor Hugo	111	4 + ULIS	27,8	22,2	QPV	1	
9	LEXY	Jean Macé	221	8	27,6	24,6		1	
10	MALZEVILLE	Pasteur	109	4	27,3	21,8	QPV	1	
11	VANDOEUVRE	Jeanne d'Arc	215	8	26,9	23,9	REP	1	
12	MONT SAINT MARTIN	lehlen	235	9 + ULIS	26,1	23,5	REP	1	
13	JARVILLE LA MALGRANGE	Fleming	151	6 + ULIS	25,2	21,6	REP	1	
14	NANCY	La Fontaine	141	6 + ULIS	23,5	20,1	REP+	1	
15	AZERAILLES	primaire	119	3	119	23,8		2	déch direction +0,25

Encore des dossiers à suivre, des constats, des questionnements et des inquiétudes ; en vrac :

- quel est le poids réel des propositions des IEN dans le diagnostic pour chaque circonscription ?
- l'harmonisation de l'implantation des postes RASED reste à étudier
- les postes de BAAZ par circonscription recouvrent un nombre de classes à remplacer qui va du simple au double !
- sur Nancy, la pratique d'inscriptions et de dérogations accordées hors périmètre scolaire empêche les écoles de dépasser le seuil d'ouverture. La FSU a demandé un suivi plus particulier sur la ville de Nancy afin de faire le point sur les situations dérogatoires.
- Plusieurs écoles avec des effectifs supérieurs à 29 par classe en maternelle et 27 en élémentaire, n'apparaissent pas dans le champ d'étude. Des propositions ont été faites en ce sens.
- les taux de scolarisation en maternelle les après-midis sont à surveiller, notamment lorsque l'école frôle une ouverture ou risque une fermeture.
- Il est toujours difficile d'anticiper les arrivées en TPS et PS, les mairies distribuant des informations peu fiables
- les écoles doivent être vigilantes quant au « photoconstat » effectué en janvier : les chiffres doivent impérativement être réactualisés !
- le rural est assez mis à mal, avec des pressions sur les communes dans le but d'opérer des regroupements (qui entraînent systématiquement la fermeture d'au moins un poste).
- le regroupement de 3 RPI en un RPIC à Blénod les Toul dans le courant de l'année scolaire 2016-2017 nous inquiète.
- le regroupement de 2 écoles à Dieulouard pour en faire une seule école à 15 classes en 3 sites, soit la taille d'un collège sans les moyens administratifs, ne nous semble pas cohérent
- une attention particulière pour les écoles avec ULIS sera-t-elle vraiment portée comme le suggère la circulaire des ULIS ?

Votes et clarifications :

Le syndicat FO communique sur le fait qu'ils sont les seuls à avoir voté contre la carte scolaire ! C'est vrai. La FSU, elle, a refusé de voter. Et ce pour une raison simple : l'IA demande aux organisations syndicales de voter le projet de carte scolaire. Or, il ne s'agit pas d'un projet : l'IA ne présente là que des hypothèses, puisqu'aucune décision n'est prise en séance. Le règlement prévoit de voter la répartition des postes, mais celle-ci ne nous est pas présentée. C'est comme si un banquier nous demandait de signer un prêt sans connaître le taux d'intérêt de l'emprunt ! La FSU refuse cette procédure, et fidèle à ses convictions, ne s'inscrit pas dans cette hypocrisie. Le SE-UNSA et le SGEN-CFDT ont quant à eux trouvé la carte scolaire « raisonnable » et se sont abstenus. C'est d'ailleurs une amélioration de leur positionnement : l'an dernier, ils avaient voté favorablement la carte scolaire !

SNUipp - FSU

2nd degré

Prévisions d'effectifs SEGPA à la rentrée 2017 :

SEGPA	Total rentrée 2017		Constat rentrée 2016	
	effectifs	divisions	effectifs	divisions
JARNY	63	4	60	4
TUCQUENIEUX	12	1	10	1
LEXY	54	4	54	4
VILLERUPT	53	4	51	4
BLAINVILLE	55	5	51	4
LUNEVILLE	112	9	119	9
CIREY	16	1	15	1
CHAMPIGNEULLES	55	4	60	4
NANCY C. Le Lorrain	57	4	56	4
DOMMARTEMONT	60	4	63	4
JARVILLE Camus	59	4	58	4
NEUVES MAISONS	57	4	50	4
VILLERS LES NANCY	64	5	60	5
BLÉNOD LES PAM	102	8	96	8
TOUL Croix de Metz	68	6	58	4

Création de postes ulis collège et ulis LP :

- Lycée professionnel pays haut (implantation à définir).
- Ulis TFC (troubles des fonctions cognitives) soit au collège de Baccarat, soit dans un des collèges de Toul.
- Ulis TFC Nancy (collège du plateau).